Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET SOLIDAIRE

Le certificat individuel pour l'activité

« Utilisateur professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels » ,

conformément à l'article 3 de l'arrêté du 9 octobre 2013 relatif aux conditions d'exercice de l'activité d'utilisateur professionnel et de distributeur de certains types de produits biocides.

Portant le numéro de certificat : 041096

est

Délivré à : Sébastien.olivier FENETRE

Né(e) le : 16/11/1979

Date de début de validité du certificat : 10/02/2022

Date de fin de validité du certificat : 10/02/2027

Fait à Paris, le 15 février 2022

Le Directeur général de la prévention des risques

Cédric Bourillet

Le titulaire

Ce certificat est délivré sur la base des informations déclarées par le titulaire du présent certificat et validées par le centre de formation ayant dispensé la formation au titulaire. Toute déclaration fausse ou inexacte entraîne l'annulation du présent certificat et peut le cas échéant donner lieu à des poursuites judiciaires telles que prévues à l'article 441 du code pénal.